

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessus.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

VOL. 14.

LÉVIS, AVRIL 1886.

No 1.

ANNALES

DE LA

# BONNE SAINTE ANNE

DE BEAUPRÉ

*Avec l'approbation de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, et de NN. SS. les Evêques de Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Rimouski et St-Hyacinthe.*



Gloriosa dicte surt de te. (Ps. 86.)

On trouve de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne sainte Anne, priez pour nous.

S'adresser au Rév. C. E. Carrier, Gérant des "Annales."  
Collège de Lévis, Lévis.—Prix de l'abonnement: 35 centins.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec,

# ANNALES

DE LA

## BONNE STE ANNE DE BEAUPRE.

---

REDACTEURS-PROPRIETAIRES : Les directeurs du collège de Lévis

---

### S O M M A I R E :

Avantages.—Une intéressante lettre ; cantique des Arzonnais à sainte Anne.—Sauvés par sainte Anne.—J'aime mieux aller avec les anges.—Les cloches du sanctuaire.—Rectifications.—Actions de grâces.—Faveurs obtenues.—Dons au sanctuaire.—Recommandations aux prières.

---

Abonnement : 35 centims pour le Canada et les Etats-Unis ; fr 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

---

### AVANTAGES.

1o Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—ooo—

### UNE INTÉRESSANTE LETTRE.

Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray,

9 février 1886.

Révérènd monsieur l'abbé,

Vous ne serez pas surpris, je pense, qu'à Sainte-Anne d'Auray on lise avec une attention fraternelle vos *Annales* de Beaupré, ni qu'un Arzonnais surtout soit vivement touché du souvenir auquel fait allusion votre numéro de janvier. Il vous demande, à ces titres, la permission de rectifier une erreur de votre corres-

pendant, en vous envoyant le *texte vrai* du *cantique spirituel* de ses compatriotes. Car c'est la traduction d'un de nos plus modernes cantiques que l'on vous a donnée à sa place. Le nôtre a gardé la marque de son siècle : il a été composé en français et depuis 1673 il a toujours été chanté en français, bien que traduit plus tard en breton. Peut-être nos frères du Canada s'intéresseront-ils à sa lecture, puisqu'il s'agit de la gloire de sainte Anne et de la France ! Peut-être quelques-uns le rediront-ils volontiers sur l'air que les Arzonnais répètent depuis 200 ans ! Ce sera une fois de plus que les rives du St-Laurent répondront aux mêmes échos que les landes bretonnes. Il nous souvient, en effet, qu'à leur pèlerinage, il y a quelques années, Monseigneur l'Evêque de St-Hyacinthe et Monsieur Moreau, docteur de l'Université, retrouvaient dans leur mémoire les airs et les chansons qui animent les promenades de nos élèves et les danses de la haute Bretagne.

Si vous le permettez, Révérend monsieur l'abbé, j'encadrerai notre cantique des détails qui en feront sentir à vos lecteurs le touchant caractère.

Arzon est l'extrême pointe de la presqu'île de Rhuys : ce n'est qu'une langue de terre fort étroite qui sépare le Morbihan de l'océan Atlantique, mais c'est par excellence le pays des vieux souvenirs. Il garde le plus antique de nos *tumulus*, d'où l'on aperçoit Vannes au fond du golfe, et Belle-Ile en pleine mer, sur la route du Canada. Ce tumulus a contemplé le combat naval des Venètes et des Romains de César. Depuis ce temps reculé, les habitants d'Arzon vivent sur la mer, par goût autant que par nécessité.

Or, en 1673, il y eut guerre entre la France et la Hollande : 42 marins d'Arzon furent embarqués, par l'ordre de Louis XIV, sur sa flotte royale que d'Estrées commandait. Leurs parents, inquiets de leur sort, firent à Ste Anne un pèlerinage ; toute la paroisse les accompagna. Les marins de la *classe* ou de la *levée*,

furent confiés au cœur de sainte Anne, la bonne Dame des Bretons. Sainte Anne les garda.

Pendant que Louis XIV et Condé se préparaient à franchir le Rhin près de Tolhuys, passage facile que Boileau a su rendre fameux, la flotte française ralliait celle des Anglais, nos alliés sur la côte de Suffolk. Faut-il en croire le rapport intéressé de Colbert ? Selon lui, les Anglais avaient leurs vaisseaux à l'ancre et, pour la plupart, ils étaient descendus à terre, lorsque tout à coup on signala l'escadre des Hollandais : l'amiral Ruyter, en effet, offrait la bataille. Les vaisseaux anglais, dégarnis de leurs équipages, ne furent que d'un médiocre secours. La bataille fut acharnée, car d'Estrées voulait montrer à ses alliés sa jeune et vaillante marine, et Ruyter combattait sous les yeux du plénipotentiaire des Pays-Bas, Corneille de Witt.

Lisez maintenant le cantique des Arzonnais ; dans son langage naïf mais frappant de vérité, il vous dépeindra les fureurs de la lutte. Et comme nous, vous serez ému, lorsque vous entendrez la reconnaissance des Arzonnais affirmer solennellement que "*pas un homme d'Arzon*" ne reçut la moindre blessure. A leur retour, au mois de décembre ces 42 enfants de sainte Anne vinrent la remercier dans sa chapelle, et pour la première fois ils chantèrent ce cantique d'action de grâces. Tous les ans, depuis cette époque, ce pèlerinage est renouvelé ; la dette de reconnaissance s'est accrue, en particulier lorsque le choléra s'abattit sur les pauvres chaumières d'Arzon, et celui qui vous parle est un témoin vivant, grâce à sainte Anne, de sa protection maternelle, car ainsi que beaucoup de ses compatriotes, il ne fut sauvé que par la Providence.

C'est le lundi de la Pentecôte, jour de grand pardon, que rendez-vous est donné à l'entrée du village de Sainte-Anne, vers les premiers rayons de soleil. "Aussi dès la veille, après la grand'-messe, toute la population

" libre s'embarque. " La petite flottille se déploie à  
 " travers les îles du golfe, le bateau du clergé en tête  
 " avec la croix de paroisse. De toutes les barques  
 " pavoisées montent des prières et des chants qui se  
 " croisent et se répondent dans un charmant désordre  
 " qui forme le plus pittoresque concert. " Voici la  
 rivière d'Auray ; les barques glissent, sous l'effort  
 cadencé des rames, entre les rives qui tantôt se  
 resserrent et tantôt s'élargissent, de manière à laisser  
 voir au loin la statue de sainte Anne, toute rayonnante  
 sous les feux du soleil couchant. Le lendemain, avant  
 l'aurore, les Arzonnais s'acheminent d'Auray vers  
 Sainte-Anne, et bientôt deux files de pèlerins, bannières  
 au vent, se déroulent autour de la basilique. Ce sont  
 bien les Arzonnais du XVII<sup>e</sup> siècle : les femmes,  
 vêtues de noir sous leurs coiffes blanches aux ailes  
 pendantes, les hommes dans la calme attitude de la  
 vieillesse ; les jeunes gens ne sont pas ici ; voguant au  
 loin sur toutes les mers, ils sont unis par la pensée à  
 ceux dont le cœur ne les oublie pas. A la même heure,  
 les enfants et les infirmes, seuls habitants de la paroisse  
 ce jour-là, sont réunis à l'église et chantent, comme  
 les pèlerins, les litanies de sainte Anne et leur cantique,  
 pendant que la procession marche vers la basilique.  
 C'est le moment solennel : tous, d'une seule voix  
 animée par la même foi et la même reconnaissance,  
 ils entonnent le Cantique spirituel. Et nous, chaque  
 année, nous voyons couler des larmes sur les visages  
 émus des autres pèlerins, accourus de nos landes et de  
 nos montagnes.

Un d'ARZOD, L. GADEBUR,  
 professeur au Petit-Séminaire.

J'ai bien envie de vous raconter, avant de clore  
 cette lettre, un trait plus récent et plus merveilleux  
 encore de la dévotion de nos marins morbihannais  
 envers sainte Anne, et de la protection qui les couvre.

En 1870, pendant la guerre avec la Prusse, 708  
 marins, inscrits au quartier de Vannes, firent la  
 campagne et presque tous à terre, à l'armée du Nord

et sous Paris. Avant leur départ, le plus grand nombre de ces marins avaient accompli leur pèlerinage de Sainte-Anne, ou du moins il avait été fait à leur intention par les membres de leurs familles. Tous, le témoignage en a été public, se montrèrent vaillants à l'exemple de leurs ancêtres ; beaucoup prirent part à tous les combats pendant le siège de Paris et la Commune ; tous après la guerre, sont revenus sains et saufs, excepté deux prisonniers et deux blessés.

Le 10 février 1871, au grand pèlerinage d'action de grâces, ces deux blessés apportèrent eux-mêmes, au nom de leurs compagnons d'armée, un *ex-voto* qui constate pour la postérité cette protection spéciale de leur bonne Mère. Plus de 8000 pèlerins leur faisaient cortège. 1

C'est ainsi que les marins bretons honorent sainte Anne et que sainte Anne les protège.

J'ai cru, monsieur l'abbé, que ces détails ne pourraient que fortifier la dévotion des Canadiens à sainte Anne. Nous sommes ses enfants au même titre, et l'occasion m'a paru favorable de montrer qu'en Bretagne et au Canada nous honorons sainte Anne avec la même confiance toujours exaucée, toujours reconnaissante.

L. GADEBUR.

## CANTIQUE SPIRITUEL

DES

# PAROISSIENS D'ARZON

ÉVÊCHÉ DE VANNES

## EN L'HONNEUR DE SAINTE ANNE

*Pour actions de grâces, de les avoir protégés en l'armée navale, l'an 1663. Etant venus processionnellement le vingt-sept de décembre de la même année, en sa Chapelle près d'Auray, où ils chantèrent dévotement ce cantique devant son Image miraculeuse, ils lui firent présent d'un petit navire.*

Metr. (♩ 72.) *f* Chœur.

Sainto Mâ-ro de Ma-ri-o, Par un

Orgue  
ou  
Harmonium. *ff*

mi-ra-cu-leux sort vous nous con-ser-vez la

vi--e dans le dan-gor de la mort,

id  
so  
ir  
s,  
ts  
rt  
la  
is  
e  
u  
ri  
e  
t  
e  
à  
e  
r  
e  
e  
e  
t  
i

1ère strophe.

Aveo ac-ti-ons de grâces nous vo-

nous en ce saint lieu. Ho-nor-ror en cet-te

ONCEUR.

pla-co La sain-to Mè-ro do Dieu. Sainte Mère.

D. C.

Sainte mère de Mario,  
 Par un miraculeux sort,  
 Vous nous conservez la vie  
 Dans le danger de la mort.

Avec actions de grâces,  
 Nous venons en ce saint lieu,  
 Honorer en cette place,  
 La sainte Vierge de Dieu. Sainte mère...

Nous avons été de bande  
 Quarante et deux Arzonnais  
 A la guerre de Hollande,  
 Pour le plus grand de nos Rois. Ste mère...

Ce peuple de notre côte  
 Vint ici à grand concours,  
 Les fêtes de Pentecôte,  
 Implorer votre secours. Sainte mère...

Pendant que l'ordre nous mando  
 Qu'il nous fallait faire état  
 De voguer vers la Hollande,  
 Pour leur livrer le combat. Sainte mère...

Ce fut de juin le septième  
 Mil six cent septante et trois,  
 Que le combat fat extrême  
 De nous et des Hollandois. Sainte mère...

Les boulets comme la grêle,  
 Passaient parmi nos vaisseaux,  
 Brisant mâts, cordages, voile,  
 Et mettant tout en lambeaux. Sainte mère...

La merveille est toute sûre  
 Que pas un homme d'Arzon  
 Ne reçut la moindre injure,  
 De mousquet, ni de canon. Sainte mère...

Un d'Arzon changeant de place,  
 Un boulet vint à passer,  
 Brisant de celui la face,  
 Qui venait de s'y placer. Sainte mère...

L'Arzonnais la sauvant bello,  
 Eut l'épaule et les deux yeux  
 Tout couverts de la cervelle  
 De ce pauvre malheureux. Sainte mère...

De Jésus la sainte Aïeule,  
 Par un bienfait singulier,  
 Nous connaissons que vous seule  
 Nous gardiez en ce danger. Sainte mère...

Par humble reconnaissance,  
 Nous fléchissons les genoux,  
 Adorant votre puissance  
 Qui a paru envers nous. Sainte mère...

Recevez toutes nos classes,  
 Pour tout le temps à venir ;  
 Sous l'asile de vos grâces,  
 Nul ne pourra mal finir. Sainte mère...

—000—

### SAUVÉS PAR SAINTE ANNE.

Nos lecteurs liront avec intérêt le récit d'une aventure émouvante dont quatre braves Canadiens français sont les héros.

Le dévouement, l'héroïsme, le courage moral, sont des vertus qui tiennent à notre race. Ne manquons pas de les honorer chaque fois que nous les rencontrons.

Napoléon Comeau est le nom d'un jeune Canadien-français qui s'est trouvé mêlé à plusieurs aventures héroïques. Il demeure à la rivière Godbout, près de la Pointe-des-Monts, une centaine de lieues en bas de Québec, où il est maître de poste, gardien de pêche, et agent de télégraphe. Il est connu sur toute la côte, où il jouit d'une grande réputation de bravoure. C'est

un coureur intrépide, un chasseur d'une habileté consommée, peut-être le meilleur tireur du pays, qui n'a jamais refusé de mettre ses ressources et son habileté au service de ses semblables, même au risque de sa vie.

Mercredi donc, le 29 janvier dernier, Comeau était sorti de bonne heure, avec son frère, pour chasser dans les anses, quand son attention se fixa sur un canot monté par deux hommes, qu'un violent vent du nord-ouest poussait vers le large. Le thermomètre marquait 12 degrés au-dessous de zéro, et il soufflait un vent de rage. Les deux frères Labrié avaient laissé le rivage pour faire la chasse aux loups-marins sur la batture. Leur canot s'était engagé dans les glaces, et était entraîné au large par le vent. Ils semblaient avoir épuisé tous leurs efforts pour se retenir près de la côte. Quand Comeau les aperçut, ils étaient déjà loin, et leur position semblait désespérée.

“ Ces hommes vont périr, dit-il à son frère. Allons à leur secours.” Et tous deux sautent dans un canot, malgré les représentations de leurs parents et de leurs amis qui les avertissent qu'ils courent à une mort certaine, et ils se dirigent vers la haute mer.

Pour les gens de la côte, le spectacle ne dura pas longtemps. Au bout de deux heures, les quatre hommes et les deux canots avaient disparu dans la direction du golfe.

Mais pour ces pauvres infortunés, les angoisses, les souffrances physiques commençaient. Ce qu'ils ont enduré pendant trente-six heures est impossible à décrire.

En partant du rivage, Comeau et son frère n'eurent pas de peine à rejoindre les frères Labrié. Mais ils constatèrent qu'il était humainement impossible de revenir à la côte. Leurs canots étaient emprisonnés dans les glaces, et les glaces charroyaient vers le sud. Leurs embarcations d'ailleurs étaient trop faibles pour tenir la rier, dans cette tempête. Il ne restait qu'une ressource : gagner terre du côté sud.

Mais il fallait franchir une distance de 18 lieues. C'est la largeur du fleuve à la Pointe-des-Monts.

Nous avons dit qu'il faisait un froid de 12 degrés, poussé par un vent de furie. Nos quatre hommes étaient vêtus pour la marche, légèrement. Ils étaient partis avant déjeuner, comptant être arrivés au bout d'une couple d'heures, et ils n'avaient rien à manger. Ils étaient chaussés en mocassins, et en souliers de loup-marin.

Ils luttèrent vaillamment tout le jour, traînant leurs canots d'une banquise à l'autre, ramant dans les mares, luttant contre le froid, la fatigue, la mer en furie.

A la tombée du jour, le thermomètre baissa. Il fit une nuit terrible. Le frère de Comeau et l'un des Labrie, en manœuvrant dans l'obscurité, firent un faux pas et tombèrent à l'eau, l'un jusqu'à la ceinture, l'autre jusque sous les bras. C'était une lutte terrible qu'il fallait commencer contre la mort. Allaient-ils geler vivants, là, sous les yeux de leurs compagnons ? ou réussiraient-ils à conserver la chaleur de la vie dans ce corps épuisé par la faim et la fatigue et enveloppé comme dans un linceul de glace ? Un moment, ils se crurent perdus, et auraient abandonné la lutte, si le brave, l'intrépide Comeau, n'eût été là pour relever leur courage.

Au matin, ils étaient à six lieues de terre. Ils pourraient atteindre la côte sud le soir, si leurs bras et leurs jambes n'étaient pas trop paralysés par le froid.

Mais si le courage ne faiblissait pas encore, les forces s'épuisaient. Le jeune Comeau, qui avait ses habits gelés sur lui, sentait le froid le pénétrer jusqu'aux os. L'épuisement, causé par le manque de nourriture et la fatigue, le gagnait. Son sang se figeait dans ses veines. Il avait les pieds et les mains glacés, et tous les efforts de ses compagnons ne pouvaient ramener la vie qui laissait les extrémités. Tous ses membres étaient engourdis. Il voulait dormir. Il

ne travaillait plus, il ne marchait plus, il se traînait, ou plutôt se laissait traîner par son frère. Parfois il tombait assoupi, pris de ce sommeil fatal qui précède la mort, quand la chaleur de la vie se réfugie au cœur pour s'y éteindre lentement, et il suppliait ses compagnons de le laisser là... dormir.

Le plus jeune des frères Labrie résista plus longtemps, mais finit lui aussi par tomber d'épuisement.

Dans l'après-midi, tous deux avaient perdu complètement l'usage de la vue. Ils avaient les paupières déprimées, et les yeux couverts d'un voile blanc.

L'aîné des frères Labrie, quoique d'apparence plus délicate, restait seul capable de seconder les efforts surhumains de Comeau pour sauver la vie de ses compagnons et la sienne. Lui-même, à la suite d'une sensation froide et piquante, avait fini par perdre complètement l'usage de l'œil gauche.

Comeau seul voyait de ses deux yeux la terre qui s'approchait. Cette vue ranimait son courage, il ne sentait ni la faim, ni la fatigue, ni le froid. Vers le soir, l'un des canots se dégagea des banquises qui le retenaient prisonnier depuis deux jours. Il restait trois milles à parcourir.

La surface congelée de l'eau retardant la marche du canot, il rama deux heures encore, de temps en temps déchargeant sa carabine dans l'espoir d'attirer l'attention des habitants de la côte.

Quelques instants après, l'intrépide jeune homme, dont l'héroïque dévouement venait de sauver la vie à ses trois compagnons, abordait au rivage de Sainte-Anne des Monts, où une pauvre femme secourut la première les quatre infortunés.

Le jeune frère de Comeau avait les pieds et les mains gelés. Il recouvra la vue le lendemain, ainsi que les deux frères Labrie.

Quant à Comeau, l'heureux dénouement de cette terrible aventure, qu'il pensa vingt fois devoir être fatale à ses compagnons et à lui-même, lui fit oublier

les horribles souffrances morales et les fatigues qu'il avaient endurées. Après avoir pris quelque nourriture, il se rendit au Cap Chatte, à 9 milles de Sainte-Anne, pour télégraphier à sa femme et aux familles de ses compagnons la nouvelle de leur miraculeuse arrivée.

Madame Comeau tenait, en l'absence de son mari, le bureau de télégraphe, à la Pointe des Monts. En recevant du bureau de Québec, qui sert d'intermédiaire entre les deux, la dépêche expédiée par son mari de Sainte-Anne des Monts, elle ne voulut rien en croire, et retélégraphia au bureau de Québec, qu'elle était victime d'une mystification. Alors, avec une délicatesse d'attention qui fait honneur à la compagnie, celle-ci établit une connexion directe entre les deux bureaux, et Comeau télégraphia lui-même à sa femme le récit émouvant de sa périlleuse navigation.

Comeau et ses trois compagnons sont arrivés à Québec vendredi matin, par l'Intercolonial.

Les frères Labrie admettent qu'en se portant à leur secours Comeau courait à une mort certaine. Ils attribuent leur salut à la protection de la bonne sainte Anne et au courage extraordinaire de Comeau, qu'ils ne peuvent se lasser d'admirer. Ce n'est pas d'ailleurs la première fois qu'il risque sa vie.

Un Anglais qui ferait la moitié de ces exploits serait couvert de rubans et de médailles.

Mais un Canadien..... Il est vrai que pour un Canadien c'est pas mal naturel.—*Le Nouvelliste*.

— 000 —

Révd Monsieur Carrier,

Dans ma dernière lettre j'ai oublié de vous dire que j'ai eu la visite de MM. Comeau, Nap. et frère, et compagnons, qui ont eu cet accident sur mer à la fin de janvier. Vous trouverez, m'ont-ils dit, la narration du fait dans le *Nouvelliste* et l'*Evènement* de la fin de janvier, et aussi dans le *Messenger* de Ste-Anne de Rimouski. Mais, voici ce qui vous concerne. A

milieu de la tempête, ils ont invoqué sainte Anne et promis de faire insérer aux Annales si elle venait à leurs secours, et d'aller à pied en pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré. Or sainte Anne les a sauvés et avant de retourner chez eux, ils sont venus à pied de Québec ici pour remercier leur libératrice, et m'ont prié de vous en écrire un mot.

Votre tout dévoué en J. S.,  
J. TIELEN, C. S. R.

— 000 —

### J'AIME MIEUX ALLER AVEC LES ANGES.

Les Annales du culte de saint Joseph et de la sainte Famille, publiées en France, après avoir rapporté dans le numéro de février dernier la guérison miraculeuse de mademoiselle Lizzie Doney, racontée dans notre livraison de novembre, citent à leur tour un fait qu'on nous saura gré de reproduire :

Sainte Anne exauce les prières alors même qu'elle semble ne pas les exaucer.

Un prêtre du diocèse d'Autun écrivait à une feuille religieuse :

« Voici un trait que je veux publier à la louange de sainte Anne. Je dois taire le nom de celui qui me l'a rapporté, mais il est très connu des anciens élèves et professeurs de Semur, où il a fait ses études. Il occupe à Brest une haute position dans la marine française et est officier de la Légion d'honneur. Dans le grand pèlerinage breton en 1873, en le voyant porter la bannière du Sacré-Cœur dans nos rues, avec son brillant uniforme, on se disait dans la foule : *C'est un amiral !* — Non, c'était mieux : c'était un fier et solide chrétien, qui tous les ans renouvelle son pèlerinage au Sacré-Cœur et fait la sainte communion.

Il était ici (Paray-le-Monial), et j'eus, comme chaque fois, la joie de passer un moment avec lui. Dans le cours de la conversation, je lui demandai

combien il avait d'enfants. " J'en ai huit, me répondit-il. J'ai eu le chagrin d'en perdre un à l'âge de quatre ans et demi. Voici dans quelles circonstances, que vous interpréterez comme vous le voudrez. J'expose simplement les faits.

" Mon petit garçon était dans un état tellement désespéré que nous fîmes le vœu, ma femme et moi, d'aller en pèlerinage à Sainte Anne d'Auray si sainte Anne nous rendait notre enfant.

" Celui-ci ignorait nos dispositions et notre promesse. Son âge, du reste, et la gravité du mal le rendaient incapable de s'en rendre compte. Quelques jours se passent encore sans mieux et sans espoir. Enfin, dans un moment de répit, nous entendons l'enfant dire très clairement et hautement ces simples mots : " Sainte Anne d'Auray !.....sainte Anne d'Auray !....." Et après un instant d'hésitation, il achève ainsi : " Non, j'aime mieux aller avec les anges." Et à l'instant son âme s'en va au ciel."

Chacun, je crois, peut deviner mon interprétation ; chacun est capable d'en donner une pareille. Il me semble, ai-je dit, que sainte Anne nous avait exaucés, qu'elle avait reçu de Dieu le pouvoir de nous rendre notre enfant. Mais elle a voulu l'acquiescement du petit ange ; elle lui a montré le ciel et la terre ouverts devant lui. Elle lui a dit qui elle est, la divine messagère. L'enfant redit deux fois son nom gracieux. La lumière de la vérité détermine son choix et il répond : *Non, pas la terre, j'aime mieux aller avec les anges !*

— ooo —

## LES CLOCHES DU SANCTUAIRE

Révérènd monsieur le gérant,

Les cloches pour le sanctuaire de Sainte-Anne sont commandées en Belgique ; il y en aura quatre. Celle de sainte Anne, pour les abonnés aux Annales, coûtera 1400

diastres. Je pense que les dons de l'an payés ne montent pas à cette somme. Il faudra donc encore stimuler le zèle des abonnés pour qu'au réabonnement prochain ils pensent à laisser quelques centins pour leur cloche. Elles arriveront au printemps prochain.

J. TIELEN, C. SS. R.

— — OOO — —

## RECTIFICATIONS

Sainte-Anne de Beaupré, 22 fév. 1886.

Monsieur l'abbé,

Excusez-moi si je relève quelques erreurs dans la statistique de votre dernier numéro : c'est pour les mois de juillet, d'août et de septembre :

En juillet, au lieu de 37,841, il faut :	39,070	
En août " " 11,652, " "	18,600	
En sept. jusq. 19 au l. de 11,519, " "	4,610.	

Mais peut-être qu'en augmentant le chiffre en septembre vous avez suppléé à ce qui manquait en juillet et août. Dans ce cas, c'est bien. Mais voici, en tout cas, la statistique complète de l'année :

Janvier.....	132
Février.....	158
Mars.....	405
Avril.....	147
Mai.....	848
Juin.....	8,267
Juillet.....	39,070
Août.....	18,600
Septembre.....	7,890.
Octobre.....	1,839
Novembre.....	1,605
Décembre.....	350

---

79,282

En somme, il y a donc eu, en 1885, 17,557 pèlerins de plus qu'en 1884.

Nous avons eu en 1885, 108 pèlerinages organisés, c'est-à-dire, 26 de plus qu'en 1884.

En 1885, nous avons distribué en notre église de Sainte Anne 81,650 communions.

En attendant le plaisir de pouvoir vous rendre service, Je reste, M. l'abbé,

Votre tout dévoué,

P. WITTEBOLLE, C. SS. R.

Nos remerciements au révérend Père.



### ACTIONS DE GRACES.

ST-PIERRE.—Je souffrais d'un chancre qui faisait des progrès alarmants et qui, au milieu d'atroces souffrances, m'aurait certainement conduite au tombeau. Je promis si j'obtenais ma guérison, que je sollicitais avec confiance et avec la certitude de l'obtenir, que je la ferais publier dans les Annales. Quelques jours après avoir fait cette promesse, je ne retrouvais plus aucune trace du mal qui m'avait si cruellement menacé. Aussi je remercierai toute ma vie ma puissante protectrice auprès de Dieu, qui, j'en ai la douce confiance, m'obtiendra encore certaines faveurs spirituelles et temporelles que je demande avec instance en ce moment.

Que la bonne sainte Anne soit louée et bénie sur la terre !

UNE ABONNÉE.

20 décembre 1885.

TAFTVILLE, CONN.—J'avais des attaques d'épilepsie depuis dix-sept ans à peu près, et elles me venaient huit à neuf fois par année. Je demandai du secours à plusieurs médecins, mais ils me déclarèrent qu'ils n'y pou-

vaient rien faire. Voyant alors que les attaques devenaient plus fréquentes avec l'âge, je me recommandai à sainte Anne. Je fis un pèlerinage à son sanctuaire et lui demandai instamment ma guérison, mais pour quelque temps elle sembla être sourde à mes prières. Alors je redoublai d'instances, je fis avec ma famille plusieurs neuvaines en demandant à sainte Anne de me délivrer de cette dangereuse maladie. Je déclare que, en l'année 1884, je ne suis tombé d'épilepsie qu'une seule fois, et que cette année 1885 je n'ai pas eu la moindre attaque.

Gloire à Dieu et à la bonne sainte Anne !

UN ABONNÉ.

WEST-BROUGHTON.—Un petit garçon de trois ans était complètement privé de la vue depuis un an, malgré les soins de sa mère et ceux de plusieurs médecins-oculistes. Ceux-ci affirmaient que l'enfant était aveugle pour la vie. Or, la mère avait entendu parler des miracles qui s'opèrent à Sainte-Anne de Beaupré. Malgré la distance, elle part avec son enfant, elle fait le pèlerinage, et quelques semaines après son retour aux États-Unis, elle s'aperçoit que l'enfant retrouve peu à peu l'usage de ses yeux. Aujourd'hui il est tout à fait guéri.

MME VVE ANDRÉ FORTIER.

3 janvier 1886.

ST-VITAL DE LAMBTON, BEAUCE.—Je viens vous demander un tout petit espace dans vos précieuses Annales de la bonne sainte Anne. Mais pourquoi, me dites-vous ? Ah, c'est que j'ai une lourde dette à payer, et je ne puis l'acquitter que par le secours de vos Annales. Dans le mois de février 1884, je fus atteint d'un abcès au cou que personne ne connaissait et qui me faisais souffrir horriblement. Cela aboutissait presque tous les jours et le mal descendait toujours. L'estomac ne devint bientôt qu'une plaie. Ne trouvant pas de remède pour me guérir, je fis le vœu d'aller à

la bonne Sainte-Anne de Beaupré pour demander ma guérison. De plus, je m'engageai à remercier sainte Anne publiquement par la voie des Annales. Dans le courant du mois de juillet dernier, j'entrepris le voyage à Sainte-Anne de Beaupré. Là, je fis mon possible pour me rendre agréable à la bonne sainte Anne, et je revins tout encouragé. Je pris tout doucement ma besogne, et aujourd'hui je me crois parfaitement guéri. Je n'hésite pas à le dire, je dois ce bienfait à la bonne sainte Anne. Ainsi, laissez-moi lui dire combien je lui suis reconnaissant, combien je la remercie affectueusement, persuadé qu'elle voudra bien me continuer sa charitable protection.

C. R.

3 février 1886.

—000—

## FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

*Jusqu'au 28 février :*

Conversion de mon fils *Mme H. C., Faubourg St-Jean* — Guérison d'une maladie douloureuse. *Une dame de St-Charles, Rivière Richelieu.* — Rhumatisme guéri. *P. B., Charlesbourg.* — Mille fois merci. *A. F., Montréal.* — Mal au bras disparu. *Mme E. P., Scott Junction, Beauce.* — Mon petit garçon sauvé de la mort. Autre faveur. *Mme E. B., Aylmer.* — Il y a déjà longtemps que mon petit garçon est guéri. *St-Rémi de Tingwick.* Guérison d'une maladie très grave. *Mme L. D., Charlesbourg.* — *Please, return thanks for me to the good saint Ann at the foot of here beautiful statue.* *Mrs. M. S., Malone.* — Maison et et autres bâtisses préservées de l'inondation. (août 1885. *Cette lettre, ainsi que quelques autres de date éloignée, ne nous est parvenue que ces jours derniers.* PRIÈRE D'ADRESSER A NOUS DIRECTEMENT.) Je souffrais depuis quatre ans d'un mal de tête incurable. J'en ai été délivré. *Charlesbourg.* — Pardonnez-moi, bonne sainte, de venir si tard. *Mlle B. C., Charlesbourg.* — J'espère que la bonne sainte Anne continuera son œuvre. *M J L., Québec.* — Ma demande a été exaucée. *Mme G. B., St-Alexandre* — Ma fille souffrait beaucoup d'un mal au visage :

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons ostensiblement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

sainte Anne l'a guérie. *O. C., T, Tuille, Conn.*—Conversion de mon mari. *Woonsocket.*—Je sens que mes forces reviennent jour à jour. *O. P., West-Farnham.*—Une jeune fille reconnaissante. *Dlle M G., West-Farnham.*—O bonne mère, je vous remercie ! *Une abonndée de St-Lin.*—Guérie d'un affreux mal de dents. *J. P., Fruserville.*—Merci, mille fois merci : bonne sainte Anne, ayez encore pitié de moi, de mon mari et de mes enfants. *Mme A. R., L'Ange-Gardien.*—Un emploi. *C. M., Victoriaville.*—Ma petite fille est à peu près guérie de son mal d'yeux. *Mme Vve E. T., Anse St-Jean.*—Ayons toute confiance en la grande thaumatuge du Canada. *Montréal, 14 fév.*—Reconnaissance pour ma guérison. *Mme D G. M., Islet.*—O mère de la très sainte Vierge, je viens aujourd'hui m'acquitter d'une promesse et vous demander de nouvelles faveurs. *Mme N. T., Lavaltrie.*—Petite fille guérie d'épilepsie. *M. A. L., St-Norbert d'Arthabaska.*—Enfant guéri de diphtérie. *Ottawa, 13 fév.*—Troubles de conscience disparus. *Une abonndée, St-Alban.*—Je suis mieux. *Une abonndée, St-Elzéar.*—Pied malade guéri. *Une abonndée.*—Guérison et procédz évité. *S. T.*—Délivrée de maux de reins. *Mme A. L., Ste-Agathe.*—Admirable sainte Anne, soyez mille fois bénie ! *L. B., F. R.*—Mon mari guéri d'une fièvre aiguë. *Mme B. A., Windsor Mills.*—Nouvaine suivie de guérison. *Une dame de St-Elzéar.*—Sauvé de la mort. *L. E. A., New-York.*—Mille remerciements. *M. L. P., St-Césaire.*—Bonne sainte Anne, je vous demande pardon de ma trop longue négligence à vous remercier pour trois grandes grâces.... *Une abonndée.*—Je puis dire que ma bonne Mère m'a toujours exaucée. *Mme G., Cambridge.*—Actions de grâces pour secours extraordinaires. *St-François du Lac.*—Reconnaissance. *Mme I. S., Indian Orchard.*—Épileptique guéri. *Un abonné de Québec.*—Sainte Anne s'est enfin rendue à mes desirs. *Mme B. D., Ste-Julie.*—Guérison d'une maladie de cœur. *Mlle C. B., Lotbinière.*—Faveur *L. T. N., Henrysburg.*—Double guérison. *A. B., Dame A. F., Windsor Mills.*—Guéri de cécité. *Un abonné.*—Grande faveur. *Mme A. C., Denville.*—Préserver des fièvres et guérison obtenue. *D B.*—Deux faveurs signalées. *Les religieuses du couvent de St-Isidore.*—Je remercie la bonne Sainte. *J. A. B. J.*—C'est la bonne sainte Anne qui m'a guéri. *P. T. C., Salmon Falls.*—Mille actions de grâces à sainte Anne. *Une abonndée, St-Boniface, Manitoba.*—Protégés pendant un incendie et autre faveur. *J. A.*—Je voudrais être capable de témoigner à sainte Anne toute la reconnaissance que je lui dois. *Une lectrice des Annales.*—Guérison. *Mme L. T., St-Henri.*—Gloire, amour et reconnaissance. *Un adonné de St-Marcel.*—J'ai oublié de remplir ma promesse. *D. C., St-Simon.*—Remercie-

ments. *Mlle J. F., Québec.*—Grande grâce. En tête de la lettre; *J. M. J.*—Merci, ô bonne sainte Anne! *Un enfant de Marie.*—Enfant merveilleusement protégé. *Une abonnée de Beaumont.*—Guéries, ma sœur et moi, de maux d'yeux. *S. C., Filchburg, Miss.*—Préservez de la variolo; succès dans un entrepris. *Anonyme.*—Plusieurs saveurs très remarquables *Mme P. G., Duluth.*—Je n'oublierai jamais les bienfaits dont sainte Anne m'a comblé! *E. L. G., St-Germain.*—Main brisée par une scie ronde, guérie. Épaule débottée, tête fendue, tout le corps mutilé par une voiture, remis en ordre. Autres saveurs. *M. L. F., St-François*—O bonne sainte, protégez-nous encore. *E. V. F., Ste-Foye.*—Je vous remercie, de tout mon cœur, bonne sainte Anne. *E. G., 14 fév*—Secours dans une maladie. *Mme L. C. B., St-Camille*—Je vois que j'ai été exaucée. *Une abonnée A. L., St-Gervais.*—*Mme O. B.,* des Etats-Unis, remercie la bonne sainte Anne pour avoir été complètement guérie d'un chancre, d'une paralysie et d'un mal d'yeux.

*Du 1er au 15 mars :*

Deux grandes saveurs. *Mme O. A. G., Montréal.*—Bienfaits signalés. *Une dame de St-Clet.*—Remerciements à la bonne Sainte, qui a préservé mon mari et mon enfant de la diphtérie. *Mme A. V., Faubourg St-Jean*—Merci, mille fois, ô bonne sainte Anne! *C. R., Québec.*—A trois reprises, guérie d'une maladie. Une dame de mes amis remercie sainte Anne au nom de son mari. *Une abonnée, Lewiston.*—Après vingt ans de souffrance, guérison d'une maladie de nerfs et d'une maladie de cœur qui me torturaient. *Une abonnée de St-Férol.*—Je m'acquitte d'un devoir de reconnaissance. *Une abonnée, St-Romuald*—Douleurs apaisées. *F. C., St-François du Lac.*—J'ai confiance. *Mme F. C., Harrisville.*—Douleurs apaisées par l'usage de l'eau miraculeuse. Autre faveur. *Une abonnée, Iset.*—1o Guérison de dyspepsie et de consommation; 2o préservé des fièvres, 3o Beau-père et belle-mère secourus dans leurs souffrances. *Mme J. C. L., St-André.*—Nous espérons une entière guérison. *M. S. E.*—Gloire et reconnaissance. *S. T., Waterloo.*—Que d'actions de grâces j'ai à rendre à sainte Anne! Non, non, jamais je ne l'ai invoquée en vain! *Une abonnée, Stillwater.*—Consolations et autres grâces nombreuses. *Mme E. B., Montréal.*—Deux personnes reconnaissantes. *St-Damase.*—Nouvelles d'un absent. *Mme E. V. D., Rivière-du-Loup.*—Mon fils est converti. *Ste-Anne de Stuckley.*—Paix dans la famille. *Anonyme.*—Nouvelles de mon enfant expatrié. *A. N. S. J., Sacré-Cœur de Jésus.*—Après sa neuvième, mon père a senti ses douleurs diminuer de jour en jour. *St-Sauveur, Québec.*—Encore merci, mille fois merci. *Mme*

V. T., Littleton.—Une petite fille de six ans, ne voyant rien depuis l'âge d'un an, a recouvré la vue, après un pèlerinage de sa famille. *St-Flavien*.—Sainte Anne a daigné écouter mes humbles prières. *Mlle D. G., Québec*.—Sauvé de la mort. Autres saveurs. *Une abonnée de St-Jean, I. O.*—Succès d'un examen. *M. J. B., Charlesbourg*.—Guérison de mon petit garçon. *L. P., Boisford Portage*.—Veuillez dire merci pour nous dans vos Annales. *A. G., Marlboro, Mass.*—Nervaine suivie d'une guérison. *J. O. A., St-Jacques, Egmont Bay*.—Trois grâces. *M. O., St-Donat*.—Ma fille est maintenant très bien. *D. C., St-David, Lévis*.—Grande grâce *Mme M. M., New-Biddeford, Mass.*—Guérison. *O. C., St-Prime, Lac St-Jean*.—Remerciements. *Mme J. S., Charlemagne*.—J'ai espoir que sainte Anne va guérir mon fils complètement. *Mme R. L., Grafton, Centre Mass.*—Je viens remplir ma promesse. *Mme V. P. L., Fall River*—Mon mari sauvé d'une mort certaine. *Mme V. P., Pointe du-Lac*.

—000—

## DONS AU SANCTUAIRE

D. Joséphine Trudeau, \$1.00 ; Dame Léon Robin, 15 cts ; Marguerite Osburn, 15 cts ; Valentine Osburn, 15 cts ; Fortunat Osburn, 15 cts ; M. Hilaric Cambridge, 15 cts ; M. Jos. Chabot, Northboro, 50 cts ; M. Philippe Lassisoraya, 50 cts ; Ludvine Vallée, 20 cts ; Arthémise Doucet, Fall-River, 25 cts ; Exilda Renaud, 15 cts ; Dlle Amanda Castonguay, \$1.00 ; Domitille Lorrain, 15 cts ; M. Ed. Dufort, 1 billet, 20 ; V. Oscar Dufort, 1 billet, 20 cts ; M. Victor Dufort, 1 billet, 20 cts ; M. J. B. Blondel, 15 cts ; M. J.-B. Dupuy, West-Farnham, \$3.00 ; 1 ab. de Ste-Anne, 25 ; Mme Jos. Gilbert, 30 cts ; Dame Sophie Tomouze, Waterville, \$3.00 ; M. Frs Payette, Bay City, \$1.00 ; Mme Gédéon Caillor, 50 cts ; M. et Mme Pierre Couture, 5 cts ; Geo. Polletier, 20 cts ; Cyrille Guay, 30 cts ; Léocadie Lamprohon, 25 cts ; P. M. Maynard, \$10.00 ; Arménie Desrosiers, 30 cts ; 1 abonnée, \$1.00 ; M. Omer Martineau, Marlboro, 50 cts ; M. Ant. Loranger, Nashua, \$1.00 ; Dlle Flore Veilleux, Wauregan, \$1.00 ; Dlle Jos. Jos. Guilmain, Stafford Springs, \$4.00 ; M. W. Tessier, ptre, 25 cts ; 1 abonné, Québec, \$10.00 ; Rév. Frs. Desrosiers, La Patrie, 25 cts ; M. Jos. St-Pierre, Northboro, 15 cts ; M. Gédéon Comtois, 10 cts ; Jacques Payette, 5 cts ; 1 compatr, N. Y., 10 cts ; Dlle Amédée Labeur, Wauregan, \$1.00 ; Dlle A. Roy, Taftville, \$1.00 ; D. J. Cabana, Passcoag., 65 cts ; D. John Gagné, Passcoag, \$1.00 ; Dlle E Grégoire, North Webster, 16 cts ; Mme J. P. Leroux, \$1.00 ; Dlle Caroline Therrien Lisbon, \$1.00 ; Mary French et ary Bonnais, 55 cts ; Mm

Geo. Lecomte, \$1.00; Plusieurs paroissiens, Ile aux Grues, \$1.00, Mathilda Déchêne, Kankakee, \$1.00; Joséphine Hébert, 25 cts; Mme J.-B. Langevin, West Warren, 30 cts; Dlle Angèle Paquet, St-Léonard, \$2 00, M. Frank Gagnon, North Cambridge, \$1.00; Mme Boulanger, Brunswick, \$1.00; Dlle Joséphine Allard, Natick, \$1.00; Dame Brouillette, 65 cts; M. B. C., \$1.00; Dame J. Fortier, 15 cts; M. Alex. Riel, 50 cts; D. Zoé Lavoie, 40 cts; Dlle Maria Roupeau, 10 cts; Elisabeth Riel, 15 cts; J.-B. Allard, St-Henri de Mascouche, 60 cts; M. Aug. Côté, St-Henri de Mascouche, 50 cts; M. Pierre Roy, 10 cts; Rév. Ed. Rivard, 30 cts; M. Jacques Franchin, 10 cts; J. B. Brien Desrochers, 5 cts; D. Johnny Beliveau, 3 cts; M. Jos. Desrochers, 2 cts; M. J. Beliveau, 3 cts; M. Johnny Beliveau, 2 cts; Mme P. Lachance, 3 cts; Octavie R. Jacques, 25 cts; A. J. Jacques, 25 cts; U. Lehoux, 25 cts; Mme U. Richer, \$1.00; Mme A. Gaudelle, 10 cts; M. M. Ant. Beauvais, pour sa famille, \$1.00; M. Louis Quintal, 30 cts; M. Arsène Comtois, 15 cts; E. Geo. Dupont, 10 cts; Dame P. Laprès, \$1.00; 1 personne de St-Elie, 10 cts.

—000—

## RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

R. commandation spéciale.—Un père de famille affligé de la mauvaise conduite de ses enfants. *E. S., Burlington.*

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre saint père le pape Léon XIII.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et nos seigneurs les évêques de la Province de Québec.

Abonnés, 100; actions de grâces, 6; bonnes morts, 15; collègues, 1; communautés, 2; conversions, 8; curés et paroisses, 1; defunts, 3; emplois désirés, 2; enfants, 5; entreprises, 4; étudiants, 15; familles, 8; grâces temporelles, 7; grâces spirituelles, 9; infirmes, 1; intentions particulières, 17; ivrognes, 6; jeunes gens, 3; jeunes filles, 4; malades, 10; ménages désunis, 3; mères de famille, 10; patience et résignation, 9; pères de famille, 3; Persévérances, 3; vocations, 5.

Les personnes recommandées aux prières de l'Archiconfrérie dans l'église du Château-Richer, la paroisse de Somerset; la paroisse de Brunswick, Maine.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi parmi le peuple canadien.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.